



COMPTE RENDU



Comité Technique de Réseau AIR

19 Septembre 2018

Représentants FO présents : *Philippe Jobert (Armée de l'Air - base 901 Drachenbronne), Nadine Carré-Tea (SIAé – AIA Bordeaux), Philippe Belhomme (Armée de l'Air - base 123 Orléans).*

FORCE OUVRIERE a lu une déclaration liminaire que vous trouverez jointe en fin de compte-rendu.

En premier lieu, le Général Ferran a souligné qu'après plusieurs années de baisse, les effectifs de l'armée de l'air sont à la hausse.

Il a informé les représentants des organisations syndicales de son intervention à l'adresse des commandants de base afin que les élections professionnelles de décembre puissent se dérouler dans les meilleures conditions et a rappelé à cette occasion son attachement au dialogue social.

En réponse à la question posée en déclaration liminaire par **FO** sur l'attribution d'une prime APRS au personnel civil concerné, le Général Ferran a déclaré être favorable à son attribution, dès lors qu'elle correspond à une qualification, et évoquera le sujet lors de sa rencontre à venir avec le DRH-MD.

Commentaire FORCE OUVRIERE : affaire à suivre...

Concernant l'attribution de la *deuxième tranche de CIA*, la question sera également posée au DRH-MD, aucune info n'ayant été diffusée récemment.

Commentaire FORCE OUVRIERE : nous savons depuis que le DRHMD a dit oui... mais peine à convaincre Bercy...



Élections professionnelles du 6 décembre 2018



Restructuration de Châteaudun

La restructuration du site est de fait une fermeture annoncée, impliquant des personnels de l'armée de l'Air mais également des services de soutien... La gestion de cette restructuration-fermeture est mise en œuvre par la préfète d'Eure et Loire pour l'interministériel, le DAR, l'armée de l'Air « **sur son périmètre** » et la DMAé.

Des interrogations existent quant à l'organisme qui doit prendre la responsabilité de la dépollution du site. Pour l'armée de l'Air ce sera le repreneur... mais pourra-t-on totalement se fier au repreneur qui sera « choisi » ?

Des études sont en cours pour trouver une aire de stockage pour les radionucléides (dont les composants contenant du thorium)... si l'armée de l'Air est responsable de la préparation des aéronefs en vue d'un démantèlement, aujourd'hui il est acté **que c'est la DMAé qui est en charge du démantèlement des aéronefs en fin de vie.**

La directrice de la DMAé s'est d'ailleurs engagée auprès de la ministre à trouver des solutions pour l'ensemble des aéronefs et composants à démanteler stockés à Châteaudun. Un chargé de mission a été nommé auprès de la directrice de la DMAé pour traiter ce sujet, mais également pour mettre en œuvre le démantèlement des aéronefs stockés sur d'autres sites, et notamment les Transall à Orléans...

FO a souligné l'urgence de trouver une solution, les cellules étant colonisées par des oiseaux qui augmentent le péril aviaire... Plusieurs collisions volatiles ont été à l'origine d'endommagements sur A400M récemment.

Changement de statut de l'école de l'Air

Le Général Bellanger a exposé les « **bonnes raisons** » qui ont conduit à ce changement de statut et vanté les avantages attendus d'une telle transformation : maîtrise de l'offre de formation, développement de l'enseignement et de la recherche, délivrance de diplômes, autonomie pédagogique, sélection des élèves, capacité à proposer des formations spécifiques et novatrices pour des armées étrangères...

Les agents ont été reçus, un dialogue a été entamé avec eux... pour autant **FO** s'interroge : tous les agents ont-ils bien conscience de ce changement de statut sur leur avancement, leur souhait de mobilité future... ce d'autant que quelques un(e)s ont été très récemment civilianisé(e)s?

Commentaire : FORCE OUVRIERE regrette que cette volonté de prendre la main sur la formation des officiers ne soit pas la même en ce qui concerne les ouvriers et les techniciens de l'armée de l'Air et du SIAé afin, de la même façon, de maîtriser l'offre de formation, de développer l'enseignement, d'affiner les contenus, de délivrer des diplômes, de sélectionner des élèves... pour que les apprentissages soient en meilleure adéquation avec les attendus en maintenance aéronautique notamment.

SIAé - projet de réorganisation de la DSI

Monsieur Laurent Trottet, qui représentait le directeur central en déplacement sur l'AIA Bretagne, a confirmé le projet de réorganiser la DSI par le transfert d'une cinquantaine d'agents des AIA vers la direction centrale au 1^{er} janvier 2019. Si ce transfert s'accompagne d'un changement hiérarchique et de périmètre, le contenu des postes ne sera pas modifié.

Une attention particulière est portée notamment aux agents qui pouvaient escompter un avancement à court terme. Le responsable DSI actuel va entamer une tournée des AIA et proposera de recevoir tous les agents qui le solliciteront.

Concernant les demandes de mobilité, il n'y aura pas de blocage de principe.

FORCE OUVRIERE a souligné qu'au-delà des situations individuelles, les agents étaient en attente de clarification au niveau de la stratégie mise en œuvre par la DSI « centrale ».

Ainsi qu'il a été dit en introduction de la déclaration liminaire, il s'agissait du dernier CTR AIR avant les élections professionnelles du 6 décembre 2018.

*Les représentants **FORCE OUVRIERE** se sont efforcés tout au long de leur mandature de faire remonter les problématiques de l'ensemble des unités, des établissements relevant du périmètre « AIR » et pas seulement ceux dont ils sont issus, comme c'est trop souvent le cas dans de telles instances. Au travers des CTR mais aussi des bilatérales, nous avons défendu les intérêts des agents, qu'ils soient ouvriers, fonctionnaires ou contractuels, ICT/TCT, D49, 84-16... et l'intérêt collectif.*

Et même si nous n'avons pas obtenu satisfaction à toutes nos revendications, les représentants Force Ouvrière « ont fait le job »...

*En 2019, il y aura deux CTR, l'un pour l'armée de l'Air, l'autre pour le SIAé. Pour autant, les représentants **FORCE OUVRIERE** resteront attentifs aux problématiques des uns et des autres et seront en mesure de croiser leurs informations pour défendre les agents et l'intérêt commun et en étant présents chaque fois que nécessaire, dans chacun des CTR en qualité de représentant élu ou d'expert.*

Paris, le 18 octobre 2018



Déclaration liminaire

*Monsieur le président du CTR AIR,
Mesdames et messieurs,*

Voici le dernier CTR de l'armée de l'air avant les élections.

Pour les élus issus du SIAé, c'est le dernier CTR sous ce format. Nous souhaitons saluer ici la qualité des échanges que nous avons eus, que ce soit dans cette instance ou dans le cadre des rencontres bilatérales.

FORCE OUVRIERE est satisfaite de constater que l'évocation de l'avenir du BARAA en bilatérale et en CTR ait fait avancer les choses à la satisfaction des agents concernés.

Concernant les bases de Nancy, de St Dizier et de Luxeuil, l'avancement des ouvriers semblent en panne, ces derniers se sentent quelque peu abandonnés, et leur hiérarchie peine à comprendre pourquoi elles ne peuvent pas obtenir les postes escomptés.

Nous avons évoqué lors du dernier CTR les effets pervers du CPF (Compte Personnel de Formation). Peu à peu les agents qui souhaitent faire une formation considérée comme étant à leur initiative sont étonnés puis découragés de devoir instruire une demande complexe ayant peu de chance d'aboutir.

Autre sujet de découragement des agents : le coût des missions et de la formation qui reste à la charge de l'agent... plusieurs agents en stage à Bourges se sont plaints auprès de leurs représentants soit de la difficulté à être hébergé, soit de la mauvaise qualité de la restauration qui amène les agents à préférer dîner dans le privé que sur le site... Où en est la revalorisation des frais de mission et de stage ?

Côté APRS, le général Lobjoit était favorable à octroyer l'équivalent de l'IMOMA, la prime reversée au personnel militaire qui autorise les remises en service. Qu'en est-il vous concernant, monsieur le président ? des réflexions sont-elles en cours ?

Concernant le SIAé, nous souhaiterions aborder les éléments suivants.

La mise en œuvre de SAPHIR V2 suit son cours. Vous nous avez répété, monsieur le directeur central que sa mise en œuvre était indispensable pour la pérennité du compte de commerce. Néanmoins, cette marche forcée ne se fait pas sans dégât. Les rapports avec les fournisseurs et les prestataires son bien difficiles et de nombreux agents, des acheteurs à la liquidation des factures en passant par les responsables de suivi de contrat sont sous pression.

Ce d'autant plus qu'il est difficile de remplacer ceux qui s'en vont et certains postes restent des mois sans être pourvus.

Les adjoints administratifs employés sur des postes de B attendent qu'enfin le plan de requalification arrive, afin que leur implication et leur expertise soient enfin pleinement reconnues.

Depuis cet été, il est question de réorganisation de la DSI. Qu'en est-il officiellement ? Y aura-t-il transfert des agents des AIA vers la direction centrale à partir du 1^{er} janvier 2019 ?

La transformation des agents D49 en 84-16 arrive à son aboutissement. La coupe d'amertume n'est pas encore totalement bue. Ceux et celles qui devaient bénéficier d'échelons naturels ou de RTS qui leur auraient pu faire bénéficier d'un avancement en 2019 sont bien amers. Beaucoup se sont impliqués, **FORCE OUVRIERE** revendique pour que leur implication et leurs bons résultats soient reconnus dès 2019 sans attendre les revalorisations triennales de 10, 20 ou 30 points d'indice.

Et pour terminer, où en est la deuxième tranche de CIA promise par notre ancienne DRH-MD ?

Nous vous remercions pour votre attention et sommes dans l'attente de vos réponses.